

Circulaire DGS n° 2004-286 et 2004/UHC/IUH4/12 du 22 juin 2004 relative au suivi et à l'évaluation pour l'année 2003 de la mise en oeuvre des mesures de lutte contre le saturnisme prévues aux articles L. 1334-1 à 6 du code de la santé publique

22/06/2004

(Texte non paru au Journal officiel)

Date d'application : immédiate.

Références : articles L. 1334-1 à 6 et R. 1334-1 à 13 du code de la santé publique.

Texte abrogé ou modifié : circulaire n° DGS/2003/234 et 2003-34/UHC/IUH4/10 du 19 mai 2003.

Le ministre de la santé et de la protection sociale, le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, le secrétaire d'état au logement à Mesdames et Messieurs les préfets de région (pour attribution) ; Mesdames et Messieurs les préfets de département (pour attribution)

La circulaire DGS/DGUHC du 19 mai 2003 demandait aux DDASS, DRASS, DDE et DRE de compléter un certain nombre d'indicateurs d'activités dans le domaine de la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat pour l'année 2002.

Ces données ont permis à la DGS et à la DGUHC d'élaborer conjointement, et pour la deuxième année consécutive, un bilan national. Il confirme, par comparaison avec l'année précédente, la montée en charge du dispositif de lutte contre le saturnisme ainsi que les difficultés et obstacles rencontrés par vos services, que les dispositions de la future loi relative à la politique de santé publique devraient en partie lever.

Le rapport correspondant sera bientôt disponible sur les sites Intranet respectifs de la DGS et de la DGUHC et vous sera prochainement transmis dans sa forme « papier », afin que vous puissiez le diffuser auprès de vos partenaires locaux.

Il est prévu de renouveler cette enquête pour l'année 2003. C'est pourquoi, nous vous remercions de bien vouloir compléter la liste d'indicateurs annexée à la présente circulaire (cf. tableau en annexe) à laquelle des modifications mineures ont été apportées. Comme pour l'enquête précédente, les DRASS et les DRE sont chargées de coordonner le recueil de ces indicateurs au niveau de chaque région et d'en vérifier la cohérence.

Le tableau d'indicateurs est également téléchargeable à partir du réseau Intranet du ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées (réseau d'échanges en santé environnementale).

Ce tableau, accompagné d'une synthèse régionale, est à transmettre conjointement avant le 1er septembre 2004 aux bureaux IUH 4 de la DGUHC et SD 7 C de la DGS.

Nos services (DGUHC/IUH 4 et DGS/SD 7 C) se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Vous voudrez bien nous signaler sous les présents timbres les difficultés que vous pourrez rencontrer dans la mise en oeuvre de ces instructions, ainsi que, plus généralement, dans la mise en oeuvre des mesures de lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Pour le directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction et par délégation :

La sous-directrice des interventions urbaines et de l'habitat, A. Debreil

Pour le directeur général de la santé et par délégation :

Le sous-directeur de la gestion des risques des milieux, T. Michelon

ANNEXE

Suivi et évaluation des mesures de lutte contre le saturnisme infantile - Année 2003

INDICATEURS (nom du département)	PRÉCISIONS	2003
Nombre de nouveaux cas de saturnisme chez des enfants de moins de six ans signalés à la DDASS	Le cas de saturnisme est défini par une plombémie > 100 µg/l, - enfants dont l'âge à la date de la plombémie est inférieur à six ans	xx
Nombre total de nouveaux cas de saturnisme chez des enfants mineurs signalés à la DDASS	Le cas de saturnisme est défini par une plombémie > 100 µg/l	xx
Nombre de nouveaux cas de saturnisme signalés à la DDASS transmis par les PMI		xx
Nombre de nouveaux cas de saturnisme signalés à la DDASS transmis par autres	Autres = médecins libéraux, laboratoires, associations médico-sociales...	xx
Nombre de nouveaux cas de saturnisme chez des enfants mineurs pour lesquels des peintures contenant du plomb constituent l'origine prépondérante de la contamination		xx
Nombre de nouveaux cas de saturnisme chez des enfants mineurs pour lesquels un site d'origine industrielle constitue l'origine prépondérante de la contamination	Site d'origine industrielle = installation classée pour la protection de l'environnement ou non, en activité ou non	xx
Nombre de nouveaux cas de saturnisme chez des enfants mineurs pour lesquels l'origine prépondérante de la contamination est autre	merci de vérifier que la somme de ces trois items correspond au nombre total de nouveaux cas de saturnisme chez des enfants mineurs précédemment renseigné	xx
Zonage ?	Oui / non / en cours	xx
Date de signature de l'arrêté de zonage		xx
Date d'entrée en vigueur de l'arrêté de zonage		xx
Etendue du zonage		xx
Nombre d'ERAP reçus par les services	Depuis le 1er janvier 2003 ou depuis la date d'entrée en vigueur s'il est intervenu en 2003 (ERAP = état des risques d'accessibilité au plomb (vente))	xx
Nombre de signalements d'accessibilité au plomb reçus par les services	Signalement d'accessibilité = plainte, enquête d'insalubrité... autre qu'ERAP ou diagnostic	xx
Nombre d'opérateurs agréés pour les diagnostics		xx

Nombre d'opérateurs agréés pour la maîtrise d'oeuvre	xx	xx
Nombre d'opérateurs agréés pour le contrôle des travaux	xx	xx
Nombre de diagnostics réalisés dans un logement suite au signalement d'un cas de saturnisme	xx	xx
Nombre de diagnostics réalisés en parties communes suite au signalement d'un cas de saturnisme	Les parties communes d'un bâtiment comptent pour un	xx
Nombre de diagnostics réalisés dans un logement suite à un ERAP	xx	xx
Nombre de diagnostics réalisés en parties communes suite à un ERAP	Les parties communes d'un bâtiment comptent pour un	xx
Nombre de diagnostics réalisés dans un logement suite à un signalement d'accessibilité	xx	xx
Nombre de diagnostics réalisés en parties communes suite à un signalement d'accessibilité	Les parties communes d'un bâtiment comptent pour 1	xx
Nombre de diagnostics réalisés dans un logement dans le cadre d'une enquête d'insalubrité	Enquête d'insalubrité = enquête dans l'habitat réalisée soit au titre du RSD, soit au titre du code de la santé publique, en application de la circulaire du 2 mai 2002	xx
Nombre de diagnostics réalisés en parties communes dans le cadre d'une enquête d'insalubrité	Enquête d'insalubrité = enquête dans l'habitat réalisée soit au titre du RSD, soit au titre du code de la santé publique, en application de la circulaire du 2 mai 2002	xx
Nombre total de diagnostics réalisés	Somme des huit items précédents	xx
Nombre de diagnostics réalisés par la DDASS	xx	xx
Nombre de diagnostics réalisés par un SCHS	Merci de vérifier que la somme de ces trois items correspond au nombre total de diagnostics réalisés renseigné à l'item précédent	xx
Nombre de diagnostics réalisés par un opérateur agréé autre que SCHS	xx	xx
Nombre total de diagnostics positifs dans un logement (y compris ceux réalisés dans le cadre des enquêtes d'insalubrité)	Diagnostics ayant mis en évidence la présence de plomb seuils réglementaires dans des revêtements dégradés	xx
Nombre total de diagnostics positifs en parties communes (y compris ceux réalisés dans le cadre des enquêtes d'insalubrité)	Diagnostics ayant mis en évidence la présence de plomb seuils réglementaires dans des revêtements dégradés	xx

Nombre d'enfants concernés	Nombre de mineurs vivant dans des logements présentant une accessibilité au plomb	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Nombre de logements ayant fait l'objet d'une notification de travaux par le Préfet		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Nombre de parties communes ayant fait l'objet d'une notification de travaux par le Préfet	Les parties communes d'un bâtiment comptent pour 1	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Nombre de logements ayant fait l'objet de travaux par les propriétaires		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Nombre de logements ayant fait l'objet de travaux d'office		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Nombre de parties communes ayant fait l'objet de travaux par la copropriété	Les parties communes d'un bâtiment comptent pour 1	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Nombre de parties communes ayant fait l'objet de travaux d'office		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Nombre total de travaux réalisés	Somme des 4 items précédents - merci de vérifier que ce nombre est inférieur ou égal au nombre de notifications de travaux - dans le cas contraire, merci de donner une explication (travaux réalisés dans le cadre d'une procédure à l'amiable...)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Nombre de personnes à héberger pendant les travaux		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Nombre de personnes hébergées pendant les travaux	C'est-à-dire nombre de personnes ayant réellement été hébergées pendant les travaux	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Nombre de personnes relogées	C'est-à-dire nombre de personnes ayant réellement été relogées à la suite d'un cas de saturnisme ou d'un risque d'exposition au plomb	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Durée moyenne des travaux		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Nombre de contrôles OK effectués après travaux	Correspond au nombre de logements ou parties communes ayant fait l'objet d'une procédure complète de travaux d'urgence - doivent également être comptabilisés les contrôles réalisés en 2003 qui font suite à une procédure qui a démarré l'année précédente	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Nombre d'arrêtés d'insalubrité faisant suite à des travaux d'urgence		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Crédits DDE	Indiquer la somme des crédits effectivement mandatés (et non les crédits délégués) pour le saturnisme	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Crédits DDASS	Indiquer la somme des crédits effectivement mandatés pour le saturnisme en précisant la ligne budgétaire correspondante	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Moyens humains DDE	Personnel de la DDE en ETP affecté au saturnisme	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Moyens humains DDASS	Personnel de la DDASS (santé environnement + MISP + assistants service social) en ETP affecté au saturnisme	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Constitution d'un comité de pilotage préfecture / DDASS / DDE	Oui / non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Commentaire éventuel sur le pilotage du dispositif	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>